

**LA SEMAINE LACAN  
AU-DELÀ DU CONFINEMENT  
LE PETIT JOURNAL No 3  
5 MAI 2020**

***La folie n'est pas déficit***  
**David Bruzon**

En 1946, Lacan, profite d'un débat avec Henri Ey pour développer sa conception sur la folie qui apparait radicale. L'organo-dynamisme apparait alors comme un « mouvement entraînant »[1] qui depuis s'est considérablement transformé au point qu'en psychiatrie on ne parle plus guère de folie. Elle s'est vue remplacée par la maladie mentale toujours associée à un très hypothétique « objet placé dans les plis du cerveau » comme le gène.

Lacan diagnostique la faute originelle : c'est la prédominance d'une conception de la folie dans le champ de la chimie, de l'anatomie avec d'éventuelles lésions qui viendraient affaiblir « les processus énergétiques nécessaires au déploiement des fonctions psychiques »[2].

La folie y trouve une explication valable pour tous, réductrice, qui vient obturer toute subjectivation : le déficit. Lacan, avec force, prend le contre-pied de cette conception causale de l'être fou. Pour lui : « Un organisme débile, une imagination dérégulée, des conflits dépassant les forces n'y suffisent plus. Il se peut qu'un corps de fer, des identifications puissantes, les complaisances du destin, inscrites dans les astres, mènent plus sûrement à cette « séduction de l'être. »[3]

« Les effets psychiques du mode imaginaire » sont au premier plan pour rendre compte de l'être d'un sujet. Une compréhension de la

folie peut s'en déduire. C'est à partir de l'image de l'autre que l'on peut rendre compte des identifications comme « phénomène irréductible »[4], avec le transivisme, avec les meurtres immotivés de Guiraud et le *Kakon* que celui-ci définissait comme un acte de court-circuit en réaction à un mal intérieur projeté à l'extérieur (autrement dit sur l'image d'un autre)...

Cette hégémonie de l'image de l'autre qui aliène le moi impacte également le désir dont il nous dit avec Hegel qu'il se constitue sous le signe de la médiation, prémisse de ce qu'il écrira en 1960 : « le désir de l'homme est le désir de l'Autre ».

Dans la continuité du stade du miroir, Lacan établit les bases de son enseignement qu'il fonde à cette époque comme réponse dans le registre imaginaire à la faille entre moi et être. Avec son propos sur la causalité psychique, Lacan ne fait donc pas que rejeter une conception déficitaire de la folie, il en esquisse la logique en tant qu'insondable décision de l'être - réponse au manque à être constitutif de tout être parlant.

1 Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.158.

2 *Ibid.*, p.153.

3 *Ibid.*, p. 176.

4 *Ibid.*, p. 188.